

Indicateurs du rapport d'évaluation des parc naturels régionaux

Table des matières

Introduction	2
Situation initiale	2
Mission	2
Incertitudes	2
Aperçu des parc naturels régionaux	2
Indicateurs spécifiques aux parcs	3
Mise en œuvre par les parcs	3
Structure thématique	6
Niveaux d'effets	8
Base des données	9
Indicateurs standard	11
Vue d'ensemble	11
Mise en œuvre par les parcs	12
Comparaison des indicateurs	13
Synthèse	15
Besoin d'agir	15
Proposition pour développer la prochaine méthode d'évaluation	15
Autres recommandations	17
Perspectives	17
Bibliographie	18
Annexe 1 : Modèle de fiche thématique	19

Introduction

Situation initiale

Les parcs naturels élaborent tous les dix ans un rapport d'évaluation en vue du renouvellement de leur label de « parc naturel régional d'importance nationale ». Pour ce faire, ils évaluent les effets de leurs activités à l'aide d'une méthodologie prédéfinie. L'OFEV définit onze indicateurs standard qui doivent être évalués par les parcs. En complément, les parcs peuvent avoir recours à des indicateurs spécifiques (PI).

Le rapport d'évaluation n'est qu'une partie de la demande que les parcs doivent soumettre à l'OFEV pour le renouvellement du label. Il faut également remettre l'IBVNL, un instrument d'appréciation de la nature et du paysage dans les communes du parc, ainsi qu'un plan de gestion pour les dix prochaines années. Le présent rapport ne porte que sur les évaluations.

Depuis août 2022, la plupart des parcs naturels régionaux ont renouvelé une fois leur label « Parc » et ont établi pour ce faire un rapport d'évaluation. Cette occasion permet d'examiner la méthodologie d'évaluation. Le présent rapport, dans lequel le Réseau des parcs suisses rassemble les conclusions des rapports d'évaluation des différents parcs (disponibilité des données, pertinence, rapport avec les objectifs d'effet, influence des indicateurs, etc.), constitue une base pour l'évaluation. Ce rapport est ponctuellement complété par les résultats de l'évaluation du Wildnispark Zürich (catégorie parc naturel périurbain) de 2017. Pour celui-ci, les directives de l'OFEV diffèrent en grande partie de celles des parcs naturels régionaux, raison pour laquelle son évaluation n'a pas été entièrement prise en compte.

Mission

L'objectif du présent projet est d'analyser les indicateurs évalués dans les rapports d'évaluation des parcs naturels régionaux et d'en tirer des recommandations pour une éventuelle révision de la méthodologie d'évaluation.

L'élaboration est un pur travail de fond réalisé en collaboration entre le Réseau des parcs suisses et la coordination de la recherche sur les parcs suisses de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT). Le contenu n'a pas encore été consolidé par l'OFEV, les différents parcs ou d'autres parties prenantes. Les estimations et les recommandations à prendre en compte sont le point de vue de l'auteur. Certains contenus ont été présentés à l'OFEV ainsi qu'aux directions des parcs en automne 2022.

Incertitudes

Lors de l'utilisation des résultats présentés, il convient de tenir compte des incertitudes suivantes :

- L'origine des données, le but de l'enquête et les effets ont été estimés et complétés par le Réseau des parcs suisses (source d'erreur).
- Le degré de détail diffère entre les rapports d'évaluation des parcs et peut donc conduire à des conclusions différentes.
- Le projet a été traité par une personne non francophone, ce qui a éventuellement provoqué des erreurs d'interprétation.

Aperçu des parcs naturels régionaux

Treize des 17 parcs naturels régionaux actuels (y compris les parcs candidats) ont réalisé une évaluation selon les directives de l'OFEV (cf. tableau 1). Les parcs naturels régionaux n'ayant pas réalisé cette évaluation ne sont pas pris en compte dans les analyses.

	Abréviation	Phase d'exploitation	Rapport d'évaluation
Biosfera Val Müstair	BVM	parc naturel régional depuis 2011 (réserve de biosphère depuis 2010 avec le SNP)	disponible
Parc naturel Diemtigtal	DIE	depuis 2012	disponible
Parc Ela	ELA	depuis 2012	disponible
Parc naturel Gantrisch	FRG	depuis 2012	disponible
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	GPE	depuis 2012	disponible
Parc du Jura argovien	JPA	depuis 2012	disponible
Parc naturel de la Vallée de Binn	LPB	depuis 2012	disponible
Parc naturel Beverin	NPB	depuis 2013	disponible
Parc naturel Pfyn-Finges	NPF	depuis 2013	disponible
Parc naturel Thal	NPT	depuis 2010	disponible
Parc Jura vaudois	PJV	depuis 2013	disponible
Parc régional Chasseral	PRC	depuis 2012	disponible
Parc du Doubs	PRD	depuis 2013	disponible
Parco Val Calanca	CAL	candidat	pas (encore) de rapport d'évaluation
Parc naturel régional de Schaffhouse	NPS	depuis 2018	pas (encore) de rapport d'évaluation
Parc naturel régional de la Vallée du Trient	PVT	candidat	pas (encore) de rapport d'évaluation
UNESCO Biosphère Entlebuch	UBE	depuis 2008 (réserve de biosphère depuis 2001)	l'évaluation se fait dans le cadre de l'UNESCO

Tableau 1: Liste des parcs naturels régionaux en Suisse (état : août 2022).

Comme mentionné plus haut, le Wildnispark Zürich est à ce jour le seul parc naturel périurbain à avoir évalué en 2017 sa première phase d'exploitation conformément aux directives de l'OFEV.

Indicateurs spécifiques aux parcs

Mise en œuvre par les parcs

Le nombre d'indicateurs spécifiques aux parcs utilisés, en plus des indicateurs standard, varie entre quatre et 61 par parc (cf. figure 1). La moyenne se situe à 28 indicateurs et la médiane à 24. Neuf des treize parcs ont utilisé entre 18 et 30 indicateurs spécifiques. La plupart des parcs ont donc utilisé davantage d'indicateurs choisis par eux-mêmes que d'indicateurs standard. En conclusion, les parcs ont besoin d'un certain nombre d'indicateurs afin d'évaluer leurs objectifs stratégiques ainsi que les effets obtenus.

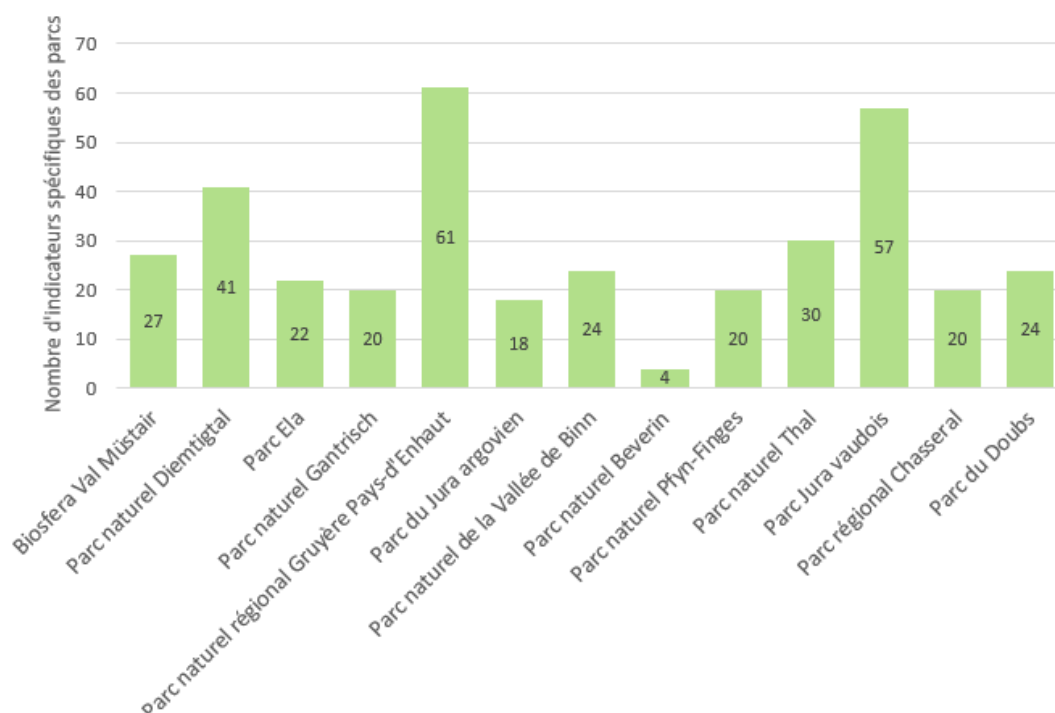


Figure 1: Nombre d'indicateurs spécifiques par parc pris en compte.

Dans l'ensemble, les rapports d'évaluation donnent une image très détaillée des activités, des succès et des besoins d'agir au sein des parcs. Dans ces rapports d'évaluation, l'autocritique est perceptible. Cela montre que les parcs n'ont pas uniquement entrepris l'évaluation dans le but de renouveler le label « Parc », mais aussi pour se développer eux-mêmes.

Le niveau de détail de l'évaluation grâce aux indicateurs varie fortement d'un parc à l'autre. Certains parcs se sont limités à mesurer les résultats et les appréciations à l'aide d'une échelle, d'autres ont développé des explications très complètes. Une corrélation a été constatée entre le nombre d'indicateurs et le degré de détail des appréciations. Cela signifie que les parcs ayant un grand nombre d'indicateurs spécifiques ont tendance à rédiger des évaluations par indicateur plus détaillées.

Certains rapports d'évaluation ont été rédigés par des personnes externes (en général des hautes écoles). Aucune différence de qualité n'a été perçue entre un rapport rédigé par l'équipe de gestion d'un parc et celui rédigé ou accompagné par une haute école.

En principe, la plupart des parcs se sont conformés aux directives du « Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale, parties 2b et 4b » (OFEV 2018). Certains éléments, comme l'interprétation des résultats, manquaient dans quelques rapports d'évaluation (cf. tableau 2). De manière générale, les indicateurs n'ont pas toujours été élaborés de manière complète. Dans de nombreux cas, les désignations des indicateurs sont imprécises ou ne correspondent pas aux contenus. Divers résultats et interprétations ne sont pas tout à fait compréhensibles. Ces lacunes peuvent en partie être attribuées à l'important travail nécessaire pour les évaluations.

Points forts		Points faibles	
Biosfera Val Müstair	– Structure organisée		– Peu d'autocritiques
	– Beaucoup de représentations précieuses		

	– En général bonnes interprétations	
Parc naturel Diemtigtal	– Bonne combinaison entre indicateurs et objectifs d'efficacité – Désignation des indicateurs appropriée – Description des unités de mesure toujours courte et concise	– Interprétations légères/manquantes (les estimations ne sont pas 100 % compréhensible) – Provenance des données, source et but du relevé parfois pas claire – Indicateurs partiels différents parfois fusionnés – Numéro d'indicateur complexe (p. ex. SA3a5)
Parc Ela	– En général désignation des indicateurs appropriée	– Indicateurs parfois définit en tant qu'objectifs
Parc naturel Gantrisch	– Bonne combinaison entre indicateurs et objectifs d'efficacité – Désignation des indicateurs appropriée	– Interprétations légères/manquantes (les estimations ne sont pas 100 % compréhensible) – Provenance des données, source et but du relevé parfois pas claire
Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	– Monitoring très détaillé – Apport de points de vue extérieur – Bonne représentation des données (diagrammes et tableaux)	– Gros investissement avec des PI nombreux et détaillés – Beaucoup de PI avec divers indicateurs partiels – Structure peu claire
Parc du Jura argovien	– Beaucoup de graphiques et de tableaux informatifs – Provenance des données claire et méthodique compréhensible	– Très vaste (révision demande du temps)
Parc naturel de la Vallée de Binn	– Présentation précise des résultats – Reproduction claire (collecte de données et autres buts d'utilisation)	– Désignation des indicateurs (trop) peu claire – Unité de mesure « description qualité » pas idéale
Parc naturel Beverin	– Traitement de l'évaluation efficace (seulement quatre PI) – Graphiques clairs – Interprétations détaillées	– Peu de PI = peu d'affirmations à l'égard de la gestion du parc – Les unités de mesure sont en général trop peu définies
Parc naturel Pfyn-Finges	– Choix des indicateurs en accord avec la thématique (degré d'efficacité globalement haut) – Présentation des résultats bonne et précise	– Unités de mesure non spécifiées (analyse pas 100 % compréhensible) – Aucun graphique pour la représentation des résultats – Pas d'interprétations
Parc naturel Thal	– Beaucoup de graphiques et de tableaux informatifs – Provenance des données claire et méthode compréhensible	– Pas de constance dans les désignations des indicateurs (parfois trop complexe)
Parc Jura vaudois	– Interprétation des résultats très détaillée – Description des résultats compréhensible	– Pas de numéro d'indicateurs précis – Définition de l'unité de mesure ne correspond souvent pas aux résultats (résultats sont en général une description des activités) – Peu d'utilisations de données de bases quantitatives et de graphiques

Parc régional Chasseral	– En général bonne différenciation des indicateurs partiels	– En général manque d’analyses et d’interprétations
Parc du Doubs	– Forme compacte et claire – Liens avec les champs d’action et les objectifs stratégiques mis en évidence	– Peu de graphiques : représentation des résultats trop simple – Appréciation globale des PI manquante
Wildnispark Zürich	– Description compréhensible des résultats – Représentation claire grâce aux tableaux avec objectifs stratégiques et indicateurs	– Peu d’utilisation de données de base quantitatives et de graphiques (ou pas assez développé) – Indicateurs spécifiques au parc sont des indicateurs de prestations, peu sont orientés vers l’effets

Tableau 2: Impressions générales de la mise en œuvre des indicateurs spécifiques au sein des parcs (sur la base des rapports d’évaluation rédigés en 2022 par les parcs naturels régionaux, y compris le Wildnispark Zürich).

Structure thématique

Les objectifs poursuivis par les parcs naturels régionaux sont définis à l’art. 19 et aux articles suivants de l’OParcs. Les thèmes généraux suivants sont déduits de ces articles et ont également été repris sous cette forme dans la plupart des rapports d’évaluation¹ :

- Nature/paysage (art. 20 OParcs ; préservation et valorisation de la nature et du paysage, y compris protection des localités et de la culture)
- Économie (art. 21 OParcs ; renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable)
- Sensibilisation (art. 21 OParcs ; entre autres avec l’éducation à l’environnement)
- Gestion/communication/garantie territoriale (art. 19 OParcs et art. 25-27 OParcs)
- Recherche (art. 28 OParcs)

Certains parcs n’ont repris certains thèmes généraux dans aucun ou dans peu d’indicateurs (cf. figure 2). En comparaison avec d’autres thèmes, peu d’indicateurs ont été attribués au thème de la nature et du paysage (en particulier la Biosfera Val Müstair ou le Parc régional Chasseral)².

¹ Remarque : la plupart des parcs ont structuré leurs indicateurs selon les mêmes thèmes généraux. L’attribution des indicateurs aux différents thèmes n’est pas identique entre les parcs. Ainsi, différents parcs ont attribué des indicateurs au contenu identique à des thèmes généraux parfois différents. Afin de garantir une évaluation compréhensible et homogène, le Réseau des parcs suisses a attribué les indicateurs aux thèmes généraux correspondants.

² Remarque : comme de nombreux aspects de la nature et du paysage ont déjà été traités dans l’IBVNL, certains parcs ont abordé ce thème de manière moins détaillée dans l’évaluation. Cela ne signifie pas pour autant qu’ils n’ont pas abordé le sujet.

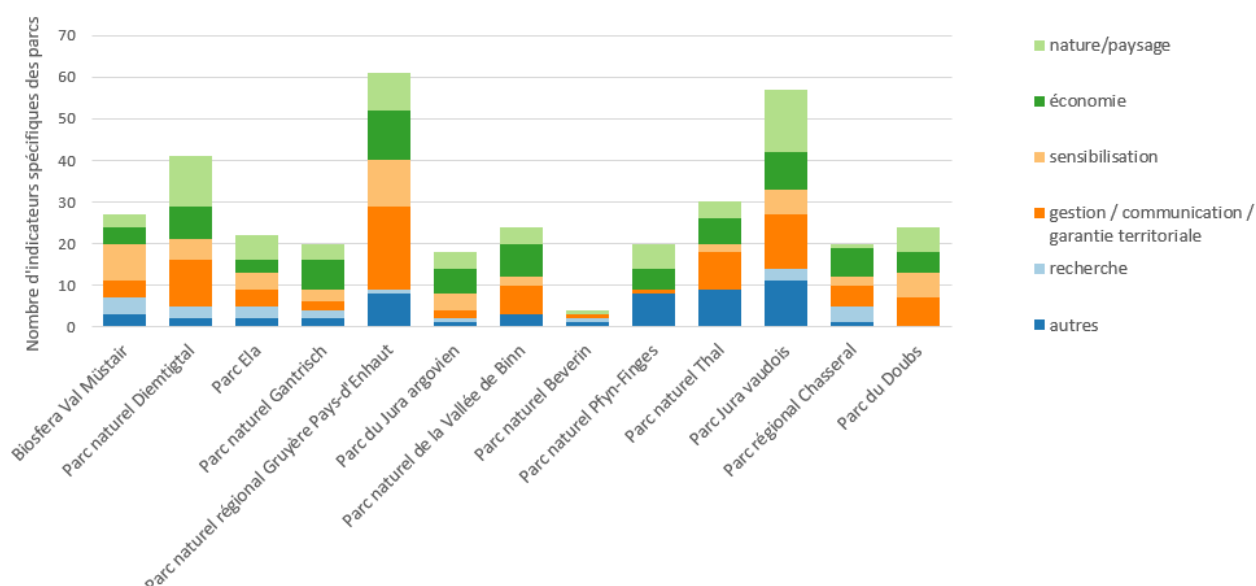


Figure 2: Thèmes généraux (selon les art. 19 et suivants de l'OParcs) des indicateurs spécifiques aux parcs.

Le tableau 3 présente un aperçu approfondi des thèmes qui ont été évalués à l'aide des indicateurs spécifiques aux parcs. Il montre quel parc a élaboré un ou plusieurs indicateur(s) pour quels sous-thèmes. Les sous-thèmes retenus sont ceux, dont le contenu a été le plus souvent abordés par les parcs.

Les indicateurs utilisés par un grand nombre de parcs ont les caractéristiques suivantes :

- L'indicateur traite un thème important qui n'est pas abordé par les indicateurs standard
- Les données sont disponibles car elles sont de toute façon collectées (p. ex. chiffres d'affaires ou participation) ou parce qu'elles peuvent être collectées simplement (p. ex. liste de projets), ou alors parce qu'elles sont mises à la disposition des parcs (p. ex. monitoring des médias du Réseau des parcs suisses)
- L'indicateur est pertinent pour tous les parcs

Cette constatation est étayée par l'observation des indicateurs qui semblent en principe importants, mais qui n'ont pas ou rarement été pris en compte par les parcs. Par exemple, les sous-thèmes « perception de la qualité du paysage » et « offre commerciale et de services » n'ont chacun été évalués que par un seul parc. Pour ces deux indicateurs, cela s'explique par la disponibilité des données. Un autre exemple est le sous-thème « projets dans le domaine des dangers naturels », qui n'a également été retenu comme indicateur que par un seul parc. Ceci est dû à la pertinence spécifique du sous-thème pour le parc.

Il est rarement possible d'expliquer pourquoi un parc a intégré un sous-thème alors qu'un autre parc ne l'a pas fait. Seuls quelques-uns des 350 indicateurs spécifiques aux parcs traitent d'un thème particulièrement pertinent pour la région.

Thème général	Sous-thème	Biosfera Val Müstair	Parc naturel Dientigal	Parc Ela	Parc naturel Gantrisch	Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	Parc du Jura argovien	Parc naturel de la Vallée de Binn	Parc naturel Beverin	Parc naturel Pfyn-Finges	Parc naturel Thal	Parc Jura vaudois	Parc régional Chasseral	Parc du Doubs	Nombre
Nature/paysage	Projet aspect localités/entretien culture	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	10
	Projet promotion biodiversité	○	●	●	●	●	●	●	○	○	●	●	●	●	9
	Engagement entretiens nature/paysage	●	○	●	○	●	○	●	○	●	●	●	○	○	8
	Recensement populations/milieus naturels	○	●	○	○	●	●	●	○	●	○	○	○	●	6
	Projet amélioration forêt	○	○	○	○	●	○	○	○	○	●	●	○	●	4
	Projet amélioration cours d'eau	○	●	○	○	●	○	○	○	○	○	●	○	●	4
	Développement biotope et objet d'inventaire	○	●	○	○	○	○	○	○	●	○	●	○	○	3
Économie	Demande/ventes label/produits régionaux	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	11
	Offre Label/produits régionaux	○	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	●	7
	Développement places de travail	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Nombre de production Label produit	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Développement tourisme (p. ex. nuitées)	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Satisfaction clientèle/visites	○	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	4
	Satisfaction production/partenariats	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	3
Sensibilisation	Event/participation (envi./culture/énergie)	●	●	●	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	11
	Autres moyens de communication	●	○	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Satisfaction offres de formation	○	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	4
Gestion/ communication/ garantie territoriale	Image externe/perception du parc	●	●	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	8
	Moyen de communication propre ou externe	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	8
	Partenariats avec externes	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	8
	Fréquences/nombre de visites	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	7
	Gestion et administration du parc	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Finances/comptabilité	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Instruments d'aménagement du territoire	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	4
Recherche	Énumération projets recherche	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	8
	Collaboration avec la recherche	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	4
Autres	Projet énergie durable	●	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	7
	Projet mobilité	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Nombre voyageur·euse·s de l'offre mobilité	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	5
	Développement de la population	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	2

- L'évaluation contient au moins un indicateur spécifique du parc pour ce sous-thème
- L'évaluation ne contient pas d'indicateur spécifique du parc pour ce sous-thème

Tableau 3: Les sous-thèmes les plus fréquemment repris par les indicateurs spécifiques aux parcs.

Niveaux d'effets

L'effet est évalué en tenant compte des bases existantes. Hammer et. al (2022)³ distinguent les quatre premiers types d'effets suivants. Sur la base du rapport de la Coordination Recherche sur les parcs suisses (2013) « Contrôle de l'impact des parcs suisses », le cinquième type « impact » a été ajouté. Les types d'effets appliqués sont définis comme suit :

- Inputs : Quels moyens (personnel, finance, infrastructure) sont mis en place ?

³ Hammer et. al (2022): Gesamtheitliche Evaluation der Wirkungen von Parkmanagements: Erkenntnisse aus der Evaluation von Regionalen Naturparks in der Schweiz (DE) – Évaluation globale des effets de la gestion des parcs : enseignements tirés de l'évaluation des parcs naturels régionaux en Suisse (FR)

- Processus : Quelles activités (projets, mesures) sont mises en place ?
- Outputs : Quels sont les prestations et les produits concrètement fournis ?
- Outcomes : Quels sont les résultats et les effets obtenus (à court et moyen terme) ?
- Impact : Quels effets à moyen et long terme ont été obtenus ?

Plus la part d'indicateurs d'impact et d'outcomes est importante, plus un set d'indicateurs peut être décrit comme un set orienté vers l'effet. Cela signifie que le Parc naturel Pfyn-Finges et le Parc naturel de la Vallée de Binn, par exemple, disposent d'indicateurs appropriés pour mesurer les effets du parc (cf. figure 3). C'est l'inverse, par exemple, pour le Parc Ela et le Parc naturel Gantrisch, qui ne disposent que de peu d'indicateurs orientés vers l'effet, tant en termes relatifs qu'absolus.

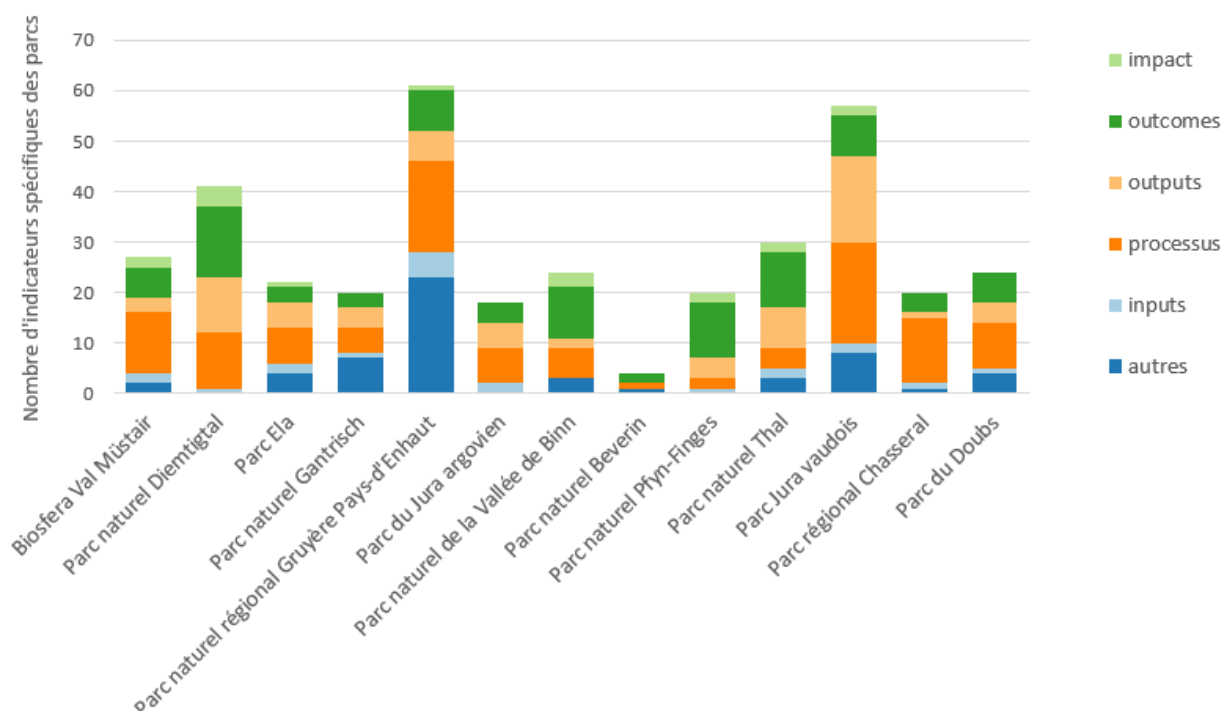


Figure 3: Degrés d'effet des indicateurs spécifiques des parcs.⁴

Base des données

Le thème des données est particulièrement important, celui-ci est lié à la charge de travail à prendre en compte pour les évaluations. Sur la base du contenu de l'évaluation, cinq types de données peuvent être distingués :

- Collecte propre : les données sont collectées par le parc lui-même
- Collecte externe : les données sont collectées par des sources externes (sur mandat du parc ou à des fins personnelles)
- Données libres d'accès : les données sont libres d'accès (services publics)
- Données sur demande : les données sont mises à disposition sur demande (services publics)
- Différentes bases des données : les bases des données sont diverses (plusieurs indicateurs partiels d'origines différentes)

⁴ Remarque : certains indicateurs du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut ne peuvent pas être clairement attribués à un niveau d'effet, car ils se composent en général de plusieurs indicateurs partiels attribués à différents types d'effets.

- Aucune donnée présente : à cause d'un manque de données à disposition l'indicateur ne pouvait pas être analysé
- Nécessite aucune donnée : l'analyse de l'indicateur nécessite aucune base de données
- Inconnue : la méthode de collecte et/ou la disponibilité des données est inconnue

La part des données collectées par les parcs eux-mêmes est importante (cf. figure 4). À l'exception du Parc naturel Pfyn-Finges⁵, les données collectées par les parcs eux-mêmes constituent la base des données les plus fréquemment utilisées. La Biosfera Val Müstair, le Parc naturel de la Vallée de Binn et le Parc naturel Thal bénéficient de divers travaux de recherche. C'est pourquoi ils ont une part importante de données collectées par des sources externes. Seuls quelques parcs misent sur des données librement disponibles ou sur d'autres données des services publics, et même ces données ne sont utilisées que dans une faible mesure.

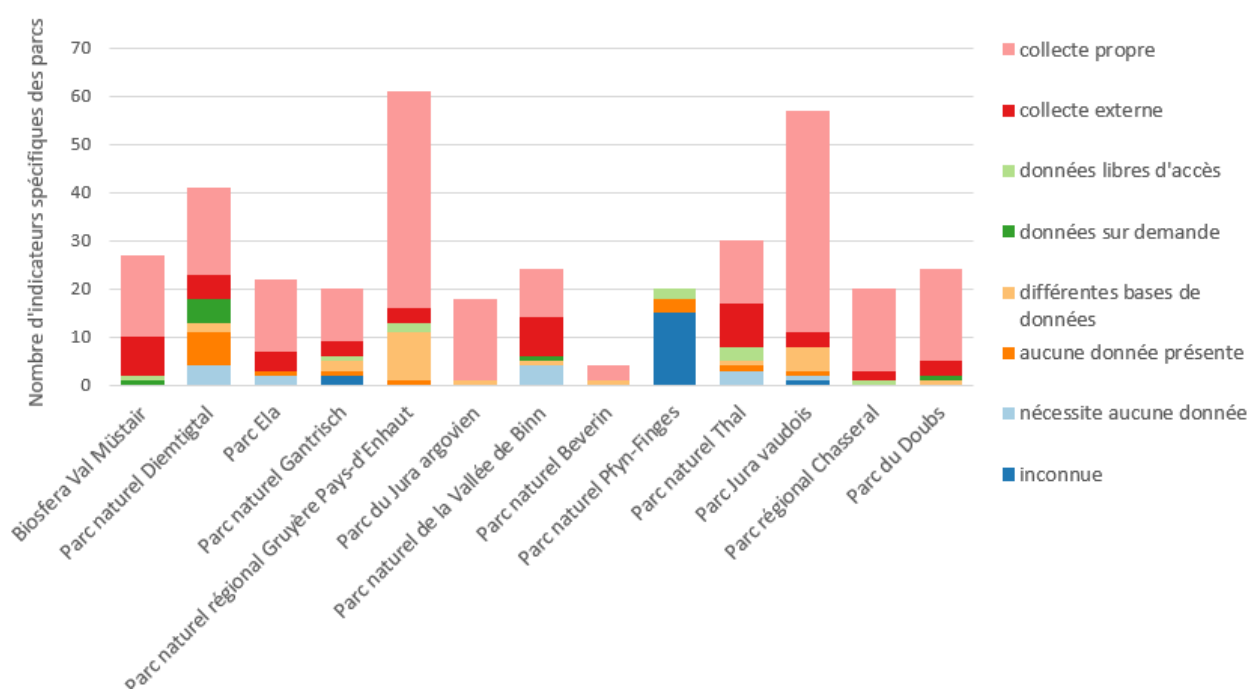


Figure 4: Données de base des indicateurs spécifiques aux parcs.

En comparant les bases des données aux niveaux d'effet des indicateurs, l'importance des données externes, des données libres d'accès et des données fournies sur demande a été mise en avant (cf. figure 5). Les indicateurs des niveaux « outcome » et « impact » contiennent la plus grande part de données n'ayant pas été collectées par le parc lui-même (ou qui ne peuvent pas être collectées par le parc lui-même).

⁵ Remarque : en raison des fiches d'indicateurs du parc naturel Pfyn-Finges remplies de manière peu concise, les données de base ne peuvent en général pas être reconstituées.



Figure 5: Comparaison des niveaux d'efficacité avec l'origine des bases de données des indicateurs spécifiques des parcs.

Indicateurs standard

Vue d'ensemble

Les indicateurs standard se basent sur le « Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale », annexe 1 de la partie 4b « Parc naturel régional : Évaluation » (OFEV 2018). La numérotation des indicateurs standard est définie de la manière suivante : [« numérotation des indicateurs du même art. de l'OParcs » - « art. de l'OParcs » - « lettre pour indicateur partiel⁶ »]. Cette numérotation peut parfois porter à confusion. Au total onze indicateurs standard sont énumérés, les indicateurs partiels 2-25a, resp. -b et 4-25a, resp. -b sont présentés séparément dans cette évaluation.

Ci-dessous, le tableau 4 présente le thème général et le niveau d'effet des indicateurs standard (cf. définitions ci-dessus). Le thème le plus fréquent, auquel sont rattachés cinq des onze indicateurs standard, est « gestion/communication/garantie territoriale ». Le niveau d'effet des indicateurs standard est très variable.

Nr.	Indicateur standard	Thème général	Niveau(x) d'effet
1-19	Développement de la superficie du parc	Gestion/communication/garantie territoriale	Inputs ou Outcomes
1-20a	Mesures de promotion de la biodiversité	Nature/paysage	Processus ou Outputs
2-20a	Surfaces de biodiversité	Nature/paysage	Outcomes
1-21a	Effets économiques	Économie	Outcomes
1-21b	Produits certifiés	Économie	Outputs ou Outcomes
1-21c	Participation aux formations	Sensibilisation	Outputs
2-21c	Satisfaction des participant-e-s	Sensibilisation	Outcomes

⁶ Bien qu'ils contiennent des lettres, les indicateurs Nr. 1-20a, 2-20a, 1-21a jusqu'à 1-21c ainsi que 2-21c ne sont pas des indicateurs partiels.

1-25	Finances	Gestion/communication/ garantie territoriale	Inputs
2-25a	Orientation des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire selon les exigences à remplir par le parc	Gestion/communication/ garantie territoriale	Outputs ou Outcomes
2-25b	Orientation des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire selon les exigences à remplir par le parc	Gestion/communication/ garantie territoriale	Outputs ou Outcomes
3-25	Satisfaction des parties prenantes et des partenaires	Gestion/communication/ garantie territoriale	Outcomes
4-25a	Participation	Gestion/communication/ garantie territoriale	Inputs ou Outcomes
4-25b	Participation	Gestion/communication/ garantie territoriale	Processus
5-25	Pertinence et portée des prestations de communication	Gestion/communication/ garantie territoriale	Impact

Tableau 4: Indicateurs standard.

Mise en œuvre par les parcs

En règle générale, les parcs naturels régionaux ont évalué et interprété les indicateurs standard de la manière la plus complète possible (cf. figure 6). Parfois, les données de base manquaient ou d'autres données que celles prescrites ont été utilisées (en particulier pour les indicateurs 2-25a et b).

Plusieurs parcs n'ont pas évalué les indicateurs 1-20a, 2-20a et 5-25. Ceux-ci ne figurent pas en tant que tels dans le manuel de l'OFEV, partie 4b, annexe 1.

Le Wildnispark Zürich a évalué l'ensemble des indicateurs standard prescrits pour les parcs naturels périurbains.

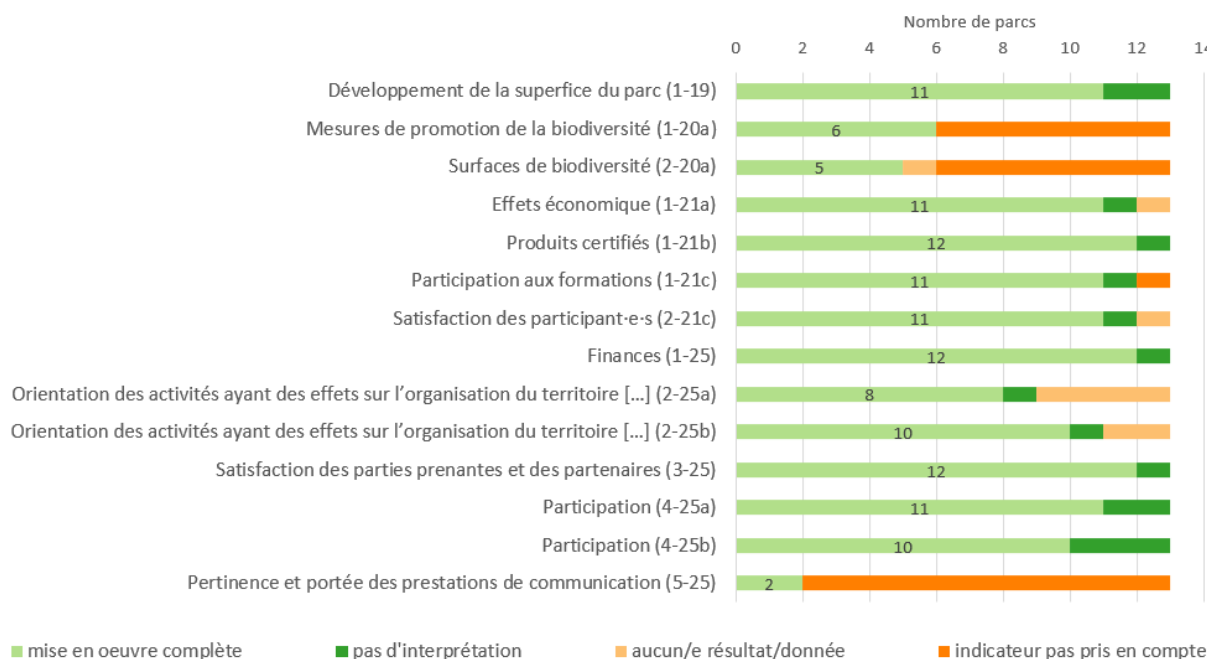


Figure 6: Mise en œuvre des indicateurs standard par les parcs naturels régionaux.

Comparaison des indicateurs

Les indicateurs spécifiques aux parcs, qui apparaissent souvent sous une forme similaire dans les rapports d'évaluation des parcs naturels régionaux, constituent la structure de base du tableau 5 ci-dessous (également du tableau 3). Ils y sont comparés d'une part avec les indicateurs standard selon le manuel de l'OFEV et d'autre part avec les indicateurs ou les grandeurs clés selon le rapport « Contrôle de l'impact des parcs suisses » de la Coordination Recherche sur les parcs suisses (2013).

La comparaison avec les indicateurs standard de l'OFEV montre que les parcs naturels régionaux ont souvent évalué des indicateurs spécifiques au parc similaires ou identiques aux indicateurs standard. À quel point les indicateurs se recoupaient ou dans quelle mesure ils différaient les uns et les autres n'a pas été vérifié. Pour les évaluations futures, il pourrait s'agir d'une marge de manœuvre pour améliorer l'efficacité. Les thèmes non couverts par les indicateurs standard ont été repris par un grand nombre de parcs. Ces thèmes sont donc également importants pour les parcs.

En comparaison avec les indicateurs clés de la Recherche sur les parcs, dans leurs rapports d'évaluation les parcs ont misé sur des indicateurs qui existaient déjà ou qui pouvaient pour la plupart être collectés par les parcs eux-mêmes et à moindre frais. Tous les parcs ont majoritairement renoncé à l'analyse coûteuse de données provenant de sources externes. Néanmoins, des similitudes entre les indicateurs utilisés et les indicateurs proposés par la Coordination Recherche sur les parcs suisses peuvent être constatées.

Rapports d'évaluation des parcs naturels régionaux: Sous-thèmes frq des indicateurs spécifiques aux parcs		OFEV (2018): Indicateurs standard		Coordination Recherche sur les parcs suisses (2013): Contrôle de l'impact des parcs suisses	
		Nr.	Désignation	Nr.	Désignation
Nature / Paysage	Projet aspect localités/entretien culture			3.8	Qualité des localités
	Projet promotion biodiversité	1-20a	Mesures de promotion de la biodiversité	1.3	Superficie / longueur des milieux naturels revalorisés
	Engagement entretiens nature/paysage				
	Recensement populations/milieux naturels			2.1	Diversité des espèces, grandeur des populations, espèces importantes pour les mesures, programmes de promotion
	Projet amélioration forêt			1.5	Proportion surface forestière avec haute valeur biotope
	Projet amélioration cours d'eau Développement biotope et objet d'inventaire	2-20a	Surfaces de biodiversité	1.1	Superficie milieux naturels recensés dans les inventaires cantonaux et nationaux (evtl. communaux / régionaux)
Économie	Demande/ventes label/produits régionaux	1-21a	Effets économiques	4.1	Valeur ajoutée aux produits et aux services du parc
	Offre Label/produits régionaux	1-21b	Produits certifiés	7.1	Nombre et diversification de produits et de services pourvus du label du parc
	Développement places de travail			4.4	Nombre d'employé-e-s (sect. économiques), pendulaires (in-out), solde migratoire
	Nombre de production Label produit				
	Développement tourisme (p. ex. nuitées)			6.1	Tourisme de séjour (nuitées à l'hôtel/total, dépenses)
	Satisfaction clientèle/visites Satisfaction production/partenariats				
Sensibilisation	Event/participation (environnement/culture/énergie) Autres moyens de communication	1-21c	Participation aux formations	15.1	Participation à des offres d'éducation environnementale
	Satisfaction offres de formation	2-21c	Satisfaction des participant-e-s		
Gestion / communication / garantie territoriale	Image externe/perception du parc	5-25	Pertinence et portée des prestations de communication	13.1	réputation des parcs et des labels « parc » et « produit »
	Moyen de communication propre ou externe			13.2	Mentions positives des parcs dans les médias
	Partenariats avec externes	4-25ab	Participation	16.1	Nombre de projets communs, congrès, publications
	Fréquences/nombre de visites			12.1	Participation à des manifestations des parcs
	Gestion et administration du parc				
	Finances/comptabilité	1-25	Finances		
	Instruments d'aménagement du territoire	2-25ab	Orientation des activités ayant des effets sur l'organisation du territoire [...]		
Recherche	Énumération projets recherche			17.1	Nombre de travaux de recherche, BSc/MSc et de dissertations terminés par année
	Collaboration avec la recherche				
Autres	Projet énergie durable			4.8	Prod. et consommation d'énergie durable
	Projet mobilité				
	Nombre voyageur-euse-s de l'offre mobilité			11.1	Répartition modale
	Développement de la population			8.1	Nombre d'habitant-e-s, structure des âges, déplacements des pendulaires

Tableau 5: Comparaison des indicateurs spécifiques des parcs avec les indicateurs standard de l'OFEV (2014, extension 2018) et les grandeurs clés du bureau de Coordination Recherche sur les parcs suisse (2013), seulement pour les parcs naturels régionaux.

Synthèse

Besoin d’agir

Les résultats permettent de déduire les besoins d'action suivants :

- Procéder à une évaluation ciblée : en termes de procédure et de contenu, la méthodologie d'évaluation doit être affinée de sorte que les effets puissent être évalués le plus précisément possible. De plus les conclusions doivent être présentées de manière claire et compréhensible. Il convient à cet égard de rechercher un équilibre entre les différents thèmes et entre les indicateurs de prestations et d'effets.
- Réduire la charge de travail : la méthodologie d'évaluation doit être améliorée en vue d'obtenir un rapport optimal entre la charge de travail et les résultats. Cela signifie qu'il faut établir des directives aussi claires que possible, en plus de limiter la charge de travail et le nombre d'indicateurs.

Proposition pour développer la prochaine méthode d’évaluation

Ces différents points sont proposés pour la suite du développement de la méthode d'évaluation :

- Fiches thématiques au lieu d'indicateurs : à l'avenir, l'évaluation se base sur des fiches thématiques composées d'un ou de plusieurs indicateurs de prestations ou d'effets. Ces fiches remplacent celles des indicateurs qui constituaient la base de la méthode d'évaluation utilisée jusqu'à présent. L'objectif de proposer des fiches thématiques est d'alléger le processus d'évaluation ainsi que d'équilibrer les indicateurs de prestations (indicateurs « input/processus/output ») avec les indicateurs d'effets (indicateurs « outcome/impact »).
- Structure des fiches thématiques : les indicateurs de prestations et d'effets ainsi que leurs résultats sont séparés de l'interprétation et de l'évaluation (cf. modèle de fiche thématique en annexe 1). L'interprétation doit permettre de classer le thème de manière globale et s'effectue donc en unissant tous les indicateurs.
- Thèmes des fiches thématiques : les thèmes pour lesquels des fiches thématiques devraient effectivement être élaborées doivent être clarifiés avec les parcs. En raison des bases légales et des conclusions de la 1^{ère} génération de rapports d'évaluation, la délimitation suivante des thèmes est recommandée :
 - Protection du paysage, des localités et de la culture (Art. 20 OParcs)
 - Biodiversité, forêt et espace réservé aux eaux (Art. 20 OParcs)
 - Label « Produit » et leurs producteur·trice·s (Art. 21 OParcs)
 - Développement économique régional (Art. 21 OParcs)
 - Tourisme (Art. 21 OParcs)
 - Éducation environnementale et sensibilisation (Art. 21 OParcs)
 - Communication et acceptation (Art. 25 OParcs)
 - Gestion et garantie territoriale (Art. 19 et 27 OParcs)
 - Recherche (Art. 28 OParcs)
 - Mobilité et énergie (*aucune base légale en relation avec les parcs naturels régionaux, cependant ces thèmes sont importants pour les parcs*)
- Proposition d'indicateurs de prestations et d'effets : au total, treize indicateurs de prestations et quinze indicateurs d'effets sont proposés pour l'évaluation des thèmes susmentionnés (cf. tableau 6 ci-dessous). Une distinction est faite entre les indicateurs obligatoires (n=21) et les indicateurs facultatifs (n=7). Pour la plupart des indicateurs, les parcs devraient continuer à collecter eux-mêmes les données (n=19), mais ils peuvent en général recourir à des listes de projets existantes ou à des bases similaires.

Thèmes			Indicateurs			Base de données			
	Nr.	Désignation	Type	Nr.	Désignation	Unité de mesure	Traitement		
Nature / paysage	1	Protection du paysage, des localités et de la culture	Prest.	Obligatoire	1-L1	Projets protection du paysage et des localités, conservation de culture	Listing des projets les plus importants (max. 5)	parcs collectent les données	
			Prest.	Obligatoire	1-L2	Engagement entretien nature/paysage (y.c. mur en pierres sèches)	nobre de jours de travail	parcs collectent les données	
	2	Biodiversité, forêt et espace réservé aux eaux	Prest.	Obligatoire	2-L1	Projets promotion biodiversité, forêt et espace réservé aux eaux	Listing des projets les plus importants (max. 5)	parcs collectent les données	
			Effet	Obligatoire	2-W1	Développement surfaces de biotopes et des objets d'inventaires	Fläche der gschützten Biotop- und Inventarobjekte (von à clarifier	données analysées / représentées	
			Effet	Facultatif	2-W2	Recensement populations / milieux naturels		à clarifier	
	Économie	3	Label « produit » et leurs production	Prest.	Obligatoire	3-L1	Offre des produits labélisés	nombre de produits proposés; structurés par type de produits	parcs collectent les données
Prest.				Obligatoire	3-L2	Production label «produit»	Nombre de producteur-rice-s ; structuré-e-s par branche	parcs collectent les données	
Effet				Obligatoire	3-W1	Demande / vente Label / produits régionaux	Ventes ou/et chiffre d'affaire (reste égal sur les générations)	parcs collectent les données	
Effet				Facultatif	3-W2	Satisfaction production / partenariats	Description: réflexions critiques de la production	parcs collectent les données	
4		Développement économique régional	Effet	Obligatoire	4-W1	Développement places de travail	Nombre de places de travail par branche	données déjà présentes	
			Effet	Obligatoire	4-W2	Développement population	Développement population par classe d'âge	données déjà présentes	
5		Tourisme	Effet	Obligatoire	5-W1	Développement nuitées	Nombre de nuitées	données déjà présentes	
			Effet	Facultatif	5-W2	Satisfaction visites	Résultat sondage d'hôtes	à clarifier	
Sensibilisation		6	Éducation environnementale et sensibilisation	Prest.	Obligatoire	6-L1	Magnifestation d'offres d'éducation (envi./culture/énergie)	Nombre de magnifestation, stucturé par thème	parcs collectent les données
				Effet	Obligatoire	6-W1	Participation aux offres d'éducation (envi.(culture/énergie)	Nombre de participant-e-s, structuré par thème	parcs collectent les données
	Effet			Facultatif	6-W2	Satisfaction des offres d'éducation	Résultat sondage de participant-e-s	parcs collectent les données	
Gestion / communication / garantie territoriale	7	Communication et acceptation	Prest.	Obligatoire	7-L1	Moyens de communication propres	Listing des moyens de communication propres les plus importants (max. 5)	parcs collectent les données	
			Prest.	Obligatoire	7-L2	Moyens de communication externes	Listing des moyens de communication externes les plus importants (max. 5)	données analysées / représentées	
			Effet	Obligatoire	7-W1	Perception/acceptance du parc dans la population	Résultat sondage de population	parcs collectent les données	
			Effet	Obligatoire	7-W2	Image/perception du parc à l'exterieur	Résultat sondage à l'échelle suisse	données analysées / représentées	
	8	Gestion et garantie territoriale	Prest.	Obligatoire	8-L1	Gestion et administration du parc	Réflexion autocritique	parcs collectent les données	
			Prest.	Obligatoire	8-L2	Partenariats avec des externes	Listing des partenariats les plus important (max. 5-10)	parcs collectent les données	
			Effet	Facultatif	8-W1	Collaboration autorités publiques en rapport avec la garantie territoriale	Réflexion critique	parcs collectent les données	
Recherche	9	Recherche	Prest.	Obligatoire	9-L1	Compte des projets de recherche	Listing des travaux de recherche les plus importants (max. 5-10)	données analysées / représentées	
			Effet	Facultatif	9-W1	Collaboration dans la recherche	Réflexion critique	parcs collectent les données	
Autres	10	Mobilité et énergie	Prest.	Obligatoire	10-L1	Projet énergie durable	Listing des projets/ manif. important/es (max. 5)	parcs collectent les données	
			Prest.	Obligatoire	10-L2	Projet mobilité	Listing des projets/ manif. important/es (max. 5)	parcs collectent les données	
			Effet	Facultatif	10-W1	Nombre de voyageur-euse-s de l'offre de mobilité	Nombre de voyageur-euse-s, si offre de mobilité propre au parc existe	parcs collectent les données	

Tableau 6: Proposition d'indicateurs sur la base des conclusions de ce projet.

Autres recommandations

Voici ce qui est recommandé :

- Renoncer aux indicateurs spécifiques aux parcs : pour des raisons d'efficacité et de comparabilité, les parcs doivent s'en tenir aux indicateurs obligatoires et facultatifs prescrits. Une alternative serait également de fixer une limite d'indicateurs spécifiques aux parcs.
- Une question centrale par indicateur : les indicateurs se composent en principe d'une unique question centrale. Plusieurs indicateurs partiels pourraient être autorisés s'ils donnent ensemble une image claire (p. ex. nombre de manifestations et nombre total de participant-e-s). En cas de doute, il convient de privilégier plusieurs indicateurs individuels.

Perspectives

Quelles sont les prochaines étapes ?

Les conclusions de ce projet doivent être consolidées avec l'OFEV, les parcs et toutes les autres parties prenantes concernées. A court terme, il s'agit de savoir si l'estimation des mesures à prendre en compte est partagée et si le principe d'un développement de la méthode d'évaluation est soutenu. A moyen terme, il s'agit d'élaborer (éventuellement en comparant des variantes) et de consolider la méthodologie d'évaluation développée (en y associant les parcs). Si une décision est prise en faveur d'une adaptation de la méthode d'évaluation, les bases (en particulier le manuel de l'OFEV) doivent être révisées. Les parcs et les autres parties prenantes doivent être informés de la version finale de la méthode d'évaluation développée.

L'effort en vaut-il la peine ?

Oui, car la nécessité d'agir est grande. L'effort d'adaptation d'une méthodologie d'évaluation révisée est déjà compensé à court terme par un gain d'efficacité lors de son élaboration. Si la méthode d'évaluation perfectionnée fait à long terme ses preuves, les dépenses futures pourront être nettement réduites. Pour cela, une acceptation aussi large que possible des parcs et des autres parties prenantes est nécessaire.

Bibliographie

Bernasconi A., Gubsch M., Weissen A. (2011) : Schlüsselgrössen Schweizer Pärke. Fachbericht, Netzwerk Schweizer Pärke im Auftrag des BAFU

Hammer T., Bär R., Ehrensperger A., Friedli A., Liechti K., Wallner A., Wiesli T. X. (2022) : Gesamtheitliche Evaluation der Wirkungen von Parkmanagements : Erkenntnisse aus der Evaluation von Regionalen Naturpärken in der Schweiz

OFEV (éd.) 2018 : Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale. Communication de l'OFEV, autorité d'exécution, aux requérants. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1414

OFEV (éd.) 2014 : Partie 4b : lignes directrices relatives à l'évaluation de la charte d'un parc naturel régional (extension 2018). Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale. Communication de l'OFEV, autorité d'exécution, aux requérants. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1414

OFEV (éd.) 2014 : Partie 4c : lignes directrices relatives à l'évaluation de la charte d'un parc naturel périurbain (extension 2018). Manuel de création et de gestion de parcs d'importance nationale. Communication de l'OFEV, autorité d'exécution, aux requérants. Office fédéral de l'environnement, Berne. L'environnement pratique n° 1414

Wallner A., Hunziker M., Kienast F., Liechti K. (2013) : Wirkungskontrolle Pärke Schweiz – Grundlagenbericht. Interner Bericht zuhanden des Bundesamtes für Umwelt (BAFU) Akademien der Wissenschaften Schweiz

Annexe 1 : Modèle de fiche thématique

« Désignation du thème (prédéfini) »	« Nr. »
« Nom du parc naturel régional »	« Génération »

Buts du parc	Objectifs selon la Charte
	[Liste des objectifs du parc qui sont attribuées à ce thème (attribution la plus claire possible)]

Indicateur(s) – prestation	« Désignation de l'indicateur de prestation »			Nr.-L1
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		
	evtl. « Désignation de l'indicateur de prestation »			Nr.-L2
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		
	evtl. « Désignation de l'indicateur de prestation »			Nr.-L3
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		

Indicateur(s) – effet	« Désignation de l'indicateur d'effet »			Nr.-W1
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		
	evtl. « Désignation de l'indicateur d'effet »			Nr.-W2
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		
	evtl. « Désignation de l'indicateur d'effet »			Nr.-W3
	Unité	...	Basé sur	...
	Résultat	[diagramme, mots-clés, ou autres]		

Conclusion	Interprétation / appréciation de l'effet (Où en sommes-nous ?)		
	[Prose]		
	État		Développement
	Mesure à prendre en compte (Que faut-il faire ?)		
	– [mots-clés] – ...		